



# LE TÊTU

**Mairie de Curis au Mont d'Or  
Téléphone : 04 78 91 24 02  
Juin 2019 - Numéro 179**



## Informations Mairie



### ✓ Un accueil

Les Lundis de 14H00 à 17H00

Les Mardis, Mercredis et Jeudis de 10H00 à 12H00

Les Vendredis de 13H30 à 16H00

Et deux Samedis par mois de 9h00 à 12h00 : **les 08 et le 22 juin**

**ATTENTION ! la mairie est fermée le vendredi 31 mai**

✓ **Un standard téléphonique** : 04 78 91 24 02

✓ **Un site internet** : [www.curis.fr](http://www.curis.fr)

✓ **Une page facebook qui résume les informations du site**

✓ **Un bulletin mensuel : le Têtu**, distribué dans votre boîte aux lettres postale.

### ***Vous préférez la version dématérialisée du Têtu ?***

Faites-le savoir à [tetu.curis@gmail.com](mailto:tetu.curis@gmail.com) ou consultez-le sur [www.curis.fr](http://www.curis.fr)

### ***Votre association a une information à transmettre aux curissois ?***

Faites-le à [tetu.curis@gmail.com](mailto:tetu.curis@gmail.com)

✓ **Deux livres sur l'histoire de Curis** sont en vente en Mairie. Histoire de Curis-au-Mont-d'Or en Lyonnais - Tome1 Des origines à 1831-Tome2 De 1830 à 1995 de Gabriel-A. Pérouse, historien curissois.

## LA VIE DU CITOYEN.....

## ELECTIONS

### ELECTIONS EUROPEENNES : DIMANCHE 26 MAI 2019

Toute l'équipe municipale remercie chaleureusement les citoyennes curissoises et les citoyens curissois qui ont participé à la tenue du bureau de vote.

Ces équipes citoyens-élus sont bénéfiques autant pour les citoyens qui découvrent le fonctionnement d'un bureau de vote que pour les élus qui ont un planning plus allégé lors de ces journées électorales.

Merci à vous et à l'année prochaine !

## LA VIE DU CITOYEN...DECHETS VERTS–HEURES DES TONTES

La Métropole de Lyon met en place des points de collecte saisonnière des déchets verts pour atténuer la forte hausse de fréquentation dans certaines déchetteries de l'agglomération.

Un point de collecte de déchets verts est installé ce printemps à **Albigny-sur-Saône**.

Dernier Samedi : **le 8 juin**

Horaires : 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- Lieu : Parking rue Jean Chirat, face au parc de l'Accueil..69250 Albigny-sur-Saône.
- Accès : il est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.
- Déchets acceptés : seuls les déchets végétaux sont acceptés – tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES FEUX DE DECHETS VERTS  
SONT INTERDITS PAR ARRETE PREFECTORAL.**

## HORAIRES JARDINAGE – BRICOLAGE et TRAVAUX BRUYANTS



L'arrêté préfectoral pour la Lutte des bruits de voisinage indiquent que les créneaux suivants sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## LA VIE DU CITOYEN...Places Handicapées : Merci de les respecter

La Gendarmerie est automatiquement contactée et se déplace pour verbaliser les contrevenants (qu'il s'agisse du non-respect des places handicapées, du stationnement de longue durée ou sur les trottoirs).



## LA VIE DU VILLAGE... REFLEXION POUR UNE EXTINCTION DES LUMIERES ENTRE 23H ET 5H



*L'équipe municipale réfléchit pour éteindre les lumières entre 23h et 5h sur les quais de Saône. Cette mise en place s'effectuera à l'automne. Les objectifs sont d'économiser l'énergie et d'agir pour la planète en diminuant la pollution lumineuse.*

*Pour en savoir plus, nous vous proposons de lire le compte-rendu d'une conférence organisée par le SIGERLY le 30 mai 2018 où les différentes questions ont été traitées : impact sur les économies d'énergie, sur la délinquance etc...*

[http://sigerly.fr/wp-content/uploads/2018/06/synthese\\_matinale\\_sigerly\\_30052018\\_ok.pdf](http://sigerly.fr/wp-content/uploads/2018/06/synthese_matinale_sigerly_30052018_ok.pdf)

## LA VIE DU VILLAGE....

## NOS AMIES LES TRUITES



**Le lavoir a de nouveaux locataires : des truites et des chevesnes !**

Ainsi, les enfants peuvent aller admirer ces poissons.

Il serait dommage que certains continuent d'utiliser le lavoir pour faire leurs lessives d'autant plus que cela est interdit par arrêté. Il en est d'ailleurs de même dans le Thou.

Tout rejet de détergent et autre polluant dans le milieu naturel est strictement interdit.

## LA VIE DU VILLAGE....

## **RESTAURATION DU PATRIMOINE, tous les mardis**

Tous les mardi après-midi de 14h à 17h une équipe de courageux bénévoles restaure cabornes et murets au chemin du chêne ( troisième carrière), les personnes intéressées peuvent se joindre à eux pour apprendre les techniques de la pierre sèche, passer un bon moment de convivialité et aussi sauvegarder notre joli petit patrimoine bâti afin de le transmettre aux générations futures. Nous vous invitons à vous rendre directement sur place ou contacter Xavier Duchenaux à [PPS.Curissois@gmail.com](mailto:PPS.Curissois@gmail.com)

## **LA VIE DU VILLAGE....**

### **URBANISME – PLU H**

Le PLU H Métropolitain sera applicable à compter du 18 juin 2019. D'importants changements dans les règles d'application sont à venir. L'Adjoint à l'urbanisme se tient à la disposition des Curissois pour tout renseignement nécessaire.

## **LA VIE DU VILLAGE....**

### **NOUVEAU A CURIS :DEFILE DE MIGNONS EN GILETS JAUNES !**

Vous les avez peut-être croisés le matin... Ils sont une trentaine à fouler les rues curissoises pour se rendre à l'école. 4 lignes existent : Avoraus, Pontet, Château et Eglise.



Ça papote, ça rigole... Et ça marche pour aller à l'école !  
Pendant que les copains s'ennuient dans leur bagnole  
Ou que papa, maman consomment du gazole,  
Nous on arrive à l'heure avec les bénévoles.

## **LA VIE DU VILLAGE : LE CHAMP DES POIRIERS EN VERT**

Comme vous avez peut-être pu le constater, une partie du Champs des Poiriers est légèrement verte suite à l'engazonnement par « hydroseeding », procédé qui consiste à projeter les graines avec un liant à base de cellulose et un engrais à base d'algues. Bien évidemment ces produits sont naturels et utilisables en culture biologique. Nous espérons en voir les effets dans quelques semaines. Deux formulations ont été utilisées pour répondre à la nature des espaces à enherber à savoir la zone humide de la noue d'une part et les talus d'autre part.

Il reste encore beaucoup de choses à faire sur cet espace central notamment les revêtements des allées, la pose du portail, l'érection d'un muret entre la place de la fontaine et le champs, la confection de l'escalier d'accès au chemin des carrières etc, etc...Nous sollicitons donc votre patience et votre compréhension.



## **LA VIE DU VILLAGE : A THOU BOUT DE CHAMPS**

### LE TROC-PLANTES DU 26 MAI

Encore un beau succès pour A Thou bout de champs. Sous un ciel méditerranéen une jolie petite foule enthousiaste et sympathique est venu partager son goût des jardins. Les tables débordaient de plants de variétés de fleurs et légumes : toutes sortes de tomates, mais aussi poivrons, courgettes, salades, aromatiques, et puis des iris, hostas, gauras, rudbékias, etc, etc...Paulette, Maryline, Eric, et bien d'autres sont venus les bras chargés de petits plants sortis de leurs jardins. Plein de nouvelles rencontres et d'échanges amicaux autour des pratiques de culture et des joies du jardinage. De nouveaux adhérents ont adhéré ! L'association a récolté un petit pécule grâce à la vente des plants. L'apéro était du tonnerre comme d'habitude.

Il restait beaucoup de plantes après cette affaire rondement menée. En fin de journée, V, B et H ont planté comme des furieux un maximum de plants dans les parcelles restantes. On peut dire qu'il n'y a plus un cm<sup>2</sup> de libre à présent....Mais il reste de la place pour de nouveaux adhérents : A bientôt !!!

# **LA VIE DU VILLAGE : L'ENGAZONNEMENT DU CIMETIERE**

## **Entretien des espaces communaux : Le cimetière**

L'interdiction depuis 2017 d'utiliser les produits phytosanitaires a fortement modifié les pratiques d'entretien dans l'espace public. A Curis la question s'est posée dès 2014 et la municipalité soucieuse de l'environnement a décidé de prendre les devants en appliquant des solutions alternatives afin de réduire notre empreinte carbone, favoriser la biodiversité, préserver la ressource en eau et prendre soin de la santé de nos agents et de nos administrés. Force est de reconnaître que cela n'a pas toujours été facile mais aujourd'hui le petit brin d'herbe ne dérange plus. Cependant l'espace communal où l'entretien reste le plus délicat est le cimetière, lieu sensible par excellence, avec ses allées en gravier et ses nombreux recoins.

La municipalité a décidé dressé un état des lieux pour en améliorer sa gestion et sa qualité dont voici les principales lignes de réflexion.

Aujourd'hui le désherbage est fait manuellement par nos deux agents, une journée par semaine tout au long de la saison de pousse. Le résultat est comparable à celui obtenu précédemment avec la méthode chimique, mais le maniement de la houe à roue est éprouvant, fastidieux et chronophage.

La vocation et la symbolique du lieu exigent un entretien strict et soigné. Cet espace très minéral supporte mal la flore spontanée. Un pissenlit au milieu d'une allée gravillonnée, un chardon entre deux tombes provoque inévitablement un sentiment d'abandon de ce lieu. La notion d'exigence d'entretien est réelle. Mais ce même pissenlit au milieu d'une bande enherbée choquerait-il autant ?

Le passage au « zéro phyto » est une bonne opportunité pour faire du cimetière un site paysager propice au recueillement et l'enherbement une stratégie qui présente de nombreux avantages. Tout d'abord, il permet d'améliorer la qualité paysagère du lieu en « verdissant » les espaces. Ensuite, à condition de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, la biodiversité en place et à venir est préservée. L'entretien est également plus simple, donc moins coûteux car il est plus rapide de tondre que de désherber des surfaces en graviers. L'approche ne doit pas être « végétaliser pour végétaliser » ou « végétaliser pour gagner du temps d'entretien » mais plutôt offrir un autre visage moins minéral, plus naturel au cimetière. Toutes les variations sont possibles.

### **Et l'accessibilité ?**

La végétalisation du cimetière est tout à fait compatible avec la mise en accessibilité. C'est même l'occasion de rendre accessible la plupart de ses espaces. Végétaliser ou enherber un cimetière ne signifie pas l'enherber dans sa totalité. Selon la typologie des espaces, allées principales, secondaires, inter-tombes, espaces en attente de concession, etc.. le traitement ne sera pas forcément uniforme. Des allées carrossables peuvent être réalisées en dur pour permettre le passage de véhicules ou le déplacement des personnes.

Un premier projet est à l'étude où le coût, l'entretien ou l'ambiance recherchée influenceront le type d'aménagement qui sera retenu. Un esquisse est visible sur le site internet de la commune : [WWW.CURIS.FR](http://WWW.CURIS.FR)

## **LA VIE DU VILLAGE : TRAVAUX ROUTE DES MONTS D'OR**

Les travaux de voirie se poursuivent malgré un contretemps généré par une difficulté technique sur les talus de soutènement. Afin de ne pas perdre de temps une réorganisation du planning rondement menée permet d'avancer dans la pose des bordures sur la route des Monts d'Or, entre la rue de la Trolanderie et l'entrée du château de Curis. La dépose des anciens candélabres rue des carrières est prévue courant juin ainsi que la mise en place des toilettes de la place de la fontaine, retardée à cause de difficulté de raccordement du réseau d'assainissement.

## **LA VIE DU VILLAGE : OFFRE D'EMPLOI**

La commune recherche un agent ayant le BAFA (diplôme d'animation) pour les temps de périscolaire les midis et les soirs (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Les horaires sont de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30.

Un esprit d'équipe et une prise d'initiative seront fortement appréciés. Nous vous remercions d'envoyer votre CV et lettre de motivation à [secretariat@curis.fr](mailto:secretariat@curis.fr)

## **LA VIE DU VILLAGE : RENTREE SCOLAIRE 2019-2020 : ACCUEIL DU MERCREDI DES ENFANTS CURISSOIS A ALBIGNY**

Les inscriptions sont ouvertes auprès d'AGDS pour accueillir vos enfants les mercredis de l'année scolaire.

Une convention entre les communes de Curis et d'Albigny existe pour qu'un accueil soit réservé aux enfants de Curis mais la capacité d'accueil est limitée.

Nous vous invitons à prendre contact auprès de M. Derpion directeur d'AGDS. Tél. 06 79 18 19 75 - [albijeunes@agds.fr](mailto:albijeunes@agds.fr)

## **LA VIE DU VILLAGE : IAIDO A L'HONNEUR**



Nous apprenons avec joie que le maître de sabre japonais, Cedric Aubin vient d'obtenir le grade de 5<sup>ème</sup> Dan en iaido. De bonnes perspectives sont à espérer également pour un de ses élèves, en juin. Félicitations à ce club qui s'entraîne les mardis et vendredis de 20h à 22h à la salle du Vallon.



## LES EVENEMENTS A VENIR.....

➤ **7 JUIN de 18h à 21h : Vernissage Galerie d'Art à Neuville** portée par l'association **Arts&Enfance** dont la présidente est curissoise. 15, rue de la République. « L'art au soutien des enfants des hôpitaux ».

➤ **DIMANCHE 9 JUIN : SALON ARTS ET SAVEURS**

La sixième édition du salon "Arts et Saveurs" de Curis aura lieu le **dimanche 9 juin 2019** à la Salle du Vallon et dans ses jardins.

Cette manifestation accueillera plus de 70 exposants.

Des artistes et des créateurs vous feront découvrir l'étendue de leur savoir-faire : peintures, dessins, photos, poteries, objets en bois, livres pour la jeunesse, bandes dessinées, bijoux, arts créatifs, décoration, couture et accessoires,...

Ce sera une belle occasion pour dénicher des pièces uniques, originales et parfois insolites.

Dans le domaine culinaire, vous pourrez déguster et acheter : confiseries, jus de fruits, bières, vins, fromages, huile d'olive, ...

Un affûteur-rémouleur sera présent, pensez à lui apporter vos couteaux, vos ciseaux... pour lui faire affûter

En plus de vos emplettes, vous aurez la possibilité de prendre un **repas champêtre** sur la pelouse de la salle du Vallon.

Menu : 12 €

Godiveau ou grillade ou andouillette accompagné(e) de frites et de salade, fromage, pâtisserie.

**conseillée**

**Réservation**

## A 15h30 SPECIALE JEUNESSE

Le petit théâtre de Dominick invitera tous les enfants et leurs parents à venir écouter un conte pour enfant « Petit Chaton », écrit et raconté par son auteur, Dominick MARTIN (auteur éditeur indépendant)

Entrée libre.

Informations ou inscriptions : [comitecuris@gmail.com](mailto:comitecuris@gmail.com) ou 04 78 98 18 31

## LES EVENEMENTS A VENIR.....

### ➤ Samedi 15 juin : JAMBON A LA BROCHE

Organisé par les **Pompiers de Poleymieux-Curis**.

Entre 11h et 15h au tennis de Poleymieux.

### ➤ Vendredi 21 juin à 19 heures : SPECTACLE

**Sports et loisirs** vous invitent au spectacle donné par les enfants : danse, gym, théâtre.

Nous invitons tous les enfants (et leurs parents bien sûr) à venir encourager les jeunes artistes.

Ce peut être une idée pour les activités de la prochaine saison.

### ➤ Mardi 25 juin à 20h30. CHŒURS DE FEMMES

**De Thou Cœur** se produit à l'Église de St Didier au Mont d'Or avec le chœur de femmes de Vaulx en Velin et celui de St Didier.

### ➤ Samedi 29 juin : FETE DE L'ECOLE



#### LA SOIREE DE LA FETE DE L'ECOLE

Le SOU organise la soirée de la fête de l'école  
**le Samedi 29 Juin** autour de la Salle du Vallon.

Apéro en musique à partir de 18h

Repas enfants à partir de 19h et adultes à partir de 20h  
(PENSER À APPORTER VOS COUVERTS)

Concert à partir de 21h45

Si vous avez de la chance, vous pourrez gagner un panier garni (tombola).

Nous vous attendons nombreux pour ce dernier évènement de l'année scolaire, avec vos gâteaux maison, qui seront les desserts des menus enfants !

## LES EVENEMENTS A VENIR..... FETE DU CLUB

### ➤ Le dimanche 30 juin MONTS D'OR TENNIS DE TABLE organise la première "fête du club" !

Vous êtes les bienvenus car, si la première partie de cet événement (le matin) sera plutôt réservée aux membres du club (réunion des compétiteurs de 10h à 11h puis assemblée générale de 11h à 12h), l'après-midi sera quant à lui un moment festif, fun et convivial **ouvert à tous(\*)** :

- à partir de 12h : apéro + grand barbecue + jeu libre sur les tables qui seront mises à disposition

- à partir de 13h30 : mini tournoi "découverte" de dérivés du tennis de table (aucun enjeu, que du fun !).

La participation au repas est de 10 €/adulte et 5 €/enfant de moins de 12 ans.

Pour vous inscrire: <https://framaforms.org/inscription-a-la-fete-du-ping-dimanche-300619-a-curis-1555149696> ou alors par mail à [montsdortt@yahoo.fr](mailto:montsdortt@yahoo.fr).

(\*) Nous vous remercions de vous inscrire **avant le 16 juin au plus tard**, car pour des raisons d'organisation il nous faut un minimum de visibilité sur le nombre de convives.

**Fête du club !**  
Dimanche 30 juin 2019  
Salle du Vallon - Curis

**MONTS D'OR**  
TENNIS de TABLE

Matin (réservé aux membres du club)  
- 10h-11h : réunion compétiteurs  
- 11h-12h : assemblée générale

Après-midi (ouvert à tous - PAF 10€ adultes, 5€ enfants / boissons payantes après l'apéro offert)  
- à partir de 12h : apéro / grand barbecue / jeu libre  
- à partir de 13h30 : mini tournoi « découverte de dérivés du ping »  
*Ultimate Ping* / *Mini Ping* / *Headis* / *Ping à Poêle*

>>> Inscription en ligne : <https://framaforms.org/inscription-a-la-fete-du-ping-dimanche-300619-a-curis-1555149696>

## **LES EVENEMENTS A VENIR..... LES PIANISSIMES**

### **➤ DU 21 AU 30 JUIN**

Le festival les Pianissimes rayonne de Saint-Germain-au-Mont-d'Or au Val de Saône !

La programmation s'enrichit avec des rendez-vous à ne pas manquer !  
9 concerts, 1 concert participatif, 2 concerts pédagogiques et deux pianos en libre accès mis à la disposition des habitants dans le Val de Saône...

Du 21/06 au 30/06/2019, tous les jours.

Publics : tous public

Tarif : Adulte : de 10 à 25 € (Pass journée : 30 €, Pass festival (6 concerts) : 75€),

Enfant : Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte

## **LES EVENEMENTS A VENIR..... CONCOURS DE PETANQUE**

### **➤ Samedi 6 juillet**

**La Société Chasse de Curis  
organise son traditionnel**

### **CONCOURS DE PETANQUE**



**Samedi 6 juillet  
Au stade de Curis**

**1<sup>er</sup> prix 2 jambons crus + challenge  
2eme prix 2 rosettes + coupe**

*Toutes les doublettes sont primées  
Inscriptions à partir de 13h15 :12 €  
Complémentaire assuré*



**BUVETTE – CASSE-CROUTE  
VENEZ NOMBREUX**